

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DU 22 MAI 2015

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, CURINIER Maria Isabel, EYMARD Frédéric, FAURE Monique, MAGALDI Bernadette.

Absents excusés: Madame CHAMBARD Chantal (pouvoir), Madame CHANUT Nathalie (pouvoir), Monsieur GIRAUD Fabien (pouvoir).

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures.

**Désignation du secrétaire de séance** : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu conseil du 10 avril 2015** : approbation à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR

- 1) SDEA : Assistance à maîtrise d'ouvrage,
- 2) Intercommunalité Val'Eyrieux: Convention ADS + Délibération TEPOS,
- 3) Poste de surveillant de baignade 2015,
- 4) Achat de matériel technique,
- 5) Décision modificative sur le budget assainissement,
- 6) Travaux en cours,
- 7) Questions diverses.

#### **1) SDEA: Assistance à maîtrise d'ouvrage,**

Monsieur le Maire rappelle la décision de reprise du réseau d'eaux pluviales rue de la Rivière, dont le coût des travaux a été évalué à 84500,-€ H.T.. Afin de mener à bien cette opération, le Conseil Municipal sollicite le concours du Syndicat Départemental de l'Équipement de l'Ardèche (S.D.E.A) pour l'élaboration d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

#### **2) Intercommunalité Val'Eyrieux : Convention ADS + Délibération TEPOS,**

a) Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la suppression du service instructeur des autorisations du droit du sol, jusque-là assuré par les services de la DDT. La Communauté des Communes Val'Eyrieux a mis en place un service instructeur, afin d'assurer le suivi de l'urbanisme sur les communes disposants d'un POS ou un PLU. Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité, pour la signature d'une convention d'instruction des documents d'urbanisme avec la CDC Val'Eyrieux.

b) Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire Val'Eyrieux a été sensibilisé à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire à Énergie Positive (AMI TEPOS) et a délibéré en faveur de sa candidature à ce projet. L'objectif est d'engager le territoire dans une démarche de transition énergétique ayant pour finalité la réduction des consommations du territoire de 50% d'ici 2050. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare apporter son soutien entier à ce projet et assure la Communauté de Communes de son investissement, dans la limite de ses compétences et de son territoire, pour contribuer à devenir un territoire à énergie positive.

### **3) Poste de surveillant de baignade 2015,**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de la création d'un poste de Surveillant de Baignade, titulaire du BNSSA, pour la surveillance du plan d'eau communal, pour les mois de juillet et août 2015.

### **4) Achat de matériel technique,**

Monsieur le Maire explique le besoin d'acquérir un deuxième véhicule communal pour les agents techniques, et propose le rachat d'un véhicule d'occasion FORD utilitaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le rachat de ce véhicule pour la somme de 1500,-€.

### **5) Décision modificative sur le budget assainissement,**

Monsieur le Maire explique que, pour la régularisation de la reprise de l'excédent d'investissement, du budget d'Assainissement, il convient de porter la somme de 6000,-€ en recettes au 001 et d'équilibrer par une dépense du même montant au 2315. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour cette écriture de régularisation du budget d'Assainissement.

### **6) Travaux en cours,**

a) **Reprise eaux pluviales rue de la Rivière** : les appels d'offres, préparés par le SDEA07, seront envoyés aux entreprises pour consultation, fin mai. Début des travaux en juillet.

b) **Voie C2 dite de Mayas** : les appels d'offres, préparés par le Conseil Départemental, seront envoyés aux entreprises pour consultation fin mai. Début des travaux juillet ou septembre.

c) **Plan d'Eau de baignade** : Le curage du plan d'eau, effectué par l'entreprise Christian FAURIE, commencera, fin mai (semaine 22).

d) **Reprise de soutènement de voûte dans le hameau de Mons** : effectuée la semaine 21.

e) **Voirie Communale** : Fauchage sur l'ensemble des voiries en cours.

f) **Camping Municipal** : Pose de carrelages dans les sanitaires en cours.

g) **Abri motos** : Il est prévu sur la place de la mairie, courant juin.

h) **Église** : pose de blocs d'évacuation de secours.

## 7) Questions diverses,

a) Suite au récent tremblement de terre qui a eu lieu au NEPAL, Monsieur le Maire explique qu'il a été organisé par Monsieur ALLIGIER trois soirées publiques de soutien, avec appel aux dons. Ces soirées ont permis de collecter 570,- € pour une association locale du NEPAL SANDO AVENIR, qui permettra l'aide à la reconstruction d'un petit village népalais. De plus, le Conseil Municipal de la commune de St- Martin-de-Valamas a octroyé une subvention exceptionnelle de 150,-€ à cette même association. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le vote d'une subvention exceptionnelle pour Arcens, pour le même montant de 150,- €. Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

b) Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition de la salle polyvalente à titre gratuit à l'association les Amis du Mézenc le 21 août.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 3 juillet 2015 à 18 heures.

La séance est levée à 20 h.

M. le Maire,  
GIROT Thierry

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a long diagonal line extending downwards to the right.